COURCOURY

Bulletin d'Informations Communales



Sommaire du numéro 41



Informations Municipales

Mémo Utile Comptes rendus des réunions du Conseil Octobre rose / Honnorat Point sur les projets en cours Courcoury à travers la presse Concours Villages et Maisons Fleuries



Passerelle « La Planche Noire »



Infos pratiques

Informations Diverses « Vigicrues » Elections / Recensement J'Ecorénove Redevance Incitative Numérique / PAPI



p.18 Maisons Fleuries

p.19

p.04

p.05

p.06

p.07

p.11

p.13



Notre clin d'œil historique

A travers les Archives Municipales / Tumulus



La vie au quotidien

État-civil / Vœux 14 juillet / Les lavandières Journées du Patrimoine Balades Romanes / Nettoyons la Nature 11 novembre / Arbre de la Laïcité Bibliothèque municipale Madeleine Hours La Vie de l'Ecole / Accueil Périscolaire / DDEN



p.22

p.20

p.23

p.24 p.25

p.26

p.27 p.29

p.32

p.47

p.48

p.49

p.51



Arbre de la Laïcité p.31

Vie associative et acteurs de la vie sociale

Annuaire des associations Articles des associations et paroisse



Et encore

Eh Ben Asteur A table!/Poèmes Les commerces, artisans et petites annonces Poèmes



Spectacle bibliothèque

Mot du Maire

Cher(e)s administré(es),

Comme chaque année, à cette époque, le Bulletin Municipal nous permet de faire un bilan des événements qui se sont déroulés les mois précédents mais également de vous informer des projets en cours.

Dans quelques jours, cette nouvelle année 2014 sera marquée par un renouvellement municipal et intercommunal partout en France, temps fort pour notre démocratie.

La Municipalité de Courcoury a participé pleinement à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires depuis début septembre. Les élus, les enseignants, le personnel de la CDA (Communauté d'Agglomération), les parents ont contribué à la réussite de cette nouvelle organisation à savoir le choix de réaliser les activités entre 13h00 et 14h00. Seulement 3 écoles de la CDA ont choisi cette formule. Mise à l'honneur par l'Inspection académique, un reportage télévisé a évoqué le bienfondé de cette planification méridienne.

Par ailleurs, vos élus continuent à travailler à la réalisation des projets présentés en réunion publique au mois de mars, vous trouverez dans ce bulletin les différentes évolutions et concrétisations et plus particulièrement :

- Les travaux sur les infrastructures routières
- La mise en place des travaux de la place de l'école qui commenceront à partir du 13 janvier prochain
- Le Projet d'aménagement du Centre Bourg, dont nous vous parlions dans les précédents bulletins municipaux, qui attend le « feu vert » du Département.

En cette année qui s'achève, il faut aussi noter les grandes rencontres festives, culturelles ou sportives, qui donnent à notre commune sa notoriété et son attractivité. Permettez-moi d'apporter toute ma sympathie, mon soutien et ma reconnaissance aux nombreuses personnes qui œuvrent bénévolement pour la réussite de ces activités.

Les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, et moi-même souhaitons que cette période de fêtes vous permette de prendre un peu de repos, qu'elle soit pour tous, propice aux retrouvailles tant familiales qu'amicales et vous transmettons nos vœux les plus chaleureux.

Le Maire, **Eric BIGOT**

EDITO

Cher(e)s amí(e)s de Courcoury,

Vous le savez sans doute en période électorale la communication dans les bulletins municipaux est réglementée. C'est pourquoi nous limitons cet édito à une citation d'Albert CAMUS:

« Mon rôle n'est pas de transformer le monde, ní l'homme. Je n'ai pas assez de vertu ni de lumières pour cela. Mais il est peut-être de servir les quelques valeurs sous lesquelles un monde, même transformé, ne vaut pas la peine d'être vécu, sans lesquelles un homme, même nouveau, ne vaudra pas d'être respecté. »

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous!

La Commission Bulletin Municipal

Bulletin d'Informations Communales DECEMBRE 2013

Siège : Mairie de Courcoury

Equipe rédactionnelle :

K.BARON-BRUMAUD – J.BESSONNET – E.BIGOT – A.BOISSINOT – M.BOUTINON – J.DEGUIL – M.FARGEOT – L.GILLARD – JM.KELLER – K. LE HOANG – C.MOREAU – J.RUI – G.VILPASTEUR

Ont fourni des documents :

C.BABIN - R.BIGOT - Ch.et Cl. BOISSINOT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINTES - C.GOIZIN - D.MEUNIER - K.QUERE - P.ROUILLE

ISSN - 1265 731 X

N°41

Tirage: 370 Exemplaires



Mémo utile

<u>Heures d'ouverture</u> <u>de la Mairie</u> :

Lundi: 09h00 – 12h30 Mardi: 13h30 – 18h30 Mercredi: 13h00 – 18h00 Vendredi: 08h00 – 12h00

Samedi: 10h00 - 12h00

Contacter la Mairie:

Téléphone: 05 46 93 18 23

Courriel: courriel: courriel17.com

Site Internet : www.ville-courcoury.fr

Pour la version mobile de notre site,
scannez avec votre Smartphone le code ci-dessous :



Permanence des Elus:

Lundi 10h00 – 12h00, sur rendez-vous : Mme BARON-BRUMAUD Kim, 3^{ème} Adjointe

Mardi 14h00 – 18h00, sur rendez-vous : M. BIGOT Eric, Maire

Mercredi, sur rendez-vous : Mr BESSONNET Joseph, 2^{ème} Adjoint

Jeudi, sur rendez-vous : Mme BARBAUD Françoise, 1^{ère} Adjointe

> Vendredi, sur rendez-vous : M. BIGOT Eric, Maire

Samedi, sur rendez-vous : M. BIGOT Eric, Maire

En cas d'urgence :

Tél: 05.46.93.18.23 Portable: 06.13.47.56.31

Permanence de l'Assistante Sociale :

Tous les mardis de 14H00 à 16H00 Uniquement sur rendez-vous tél: 05.46.92.38.38

Liste des Assistantes Maternelles Agréées

Maryam LAGRIFFOUL 8 rue des Obiers, Le Bourg 05.46.92.23.09

Nelly MONNEAU 4 rue de la Forge, Chez Fruger 05.46.91.15.36

Laurence BALCEREK 2a rue de la Passée, Chez Deschamps 05.46.74.63.26 / 06.88.62.17.89

Carole DANARD 7 Route de Corcosse, Chez Gallet 05.46.91.15.12 / 06.63.84.23.75

Noémie REINHARD 2 rue Pierre Schoeffer, Le Bourg 06.14.14.72.80



Horaires de la bibliothèque (Sauf Jours Fériés) :

Les mercredis de 16H00 à 18H00 les jeudis de 16H00 à 18H00 les samedis de 10H00 à 12H00



Résumé des comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal

RAPPEL IMPORTANT: Le compte-rendu intégral de chaque Conseil Municipal reste affiché pendant un mois dans le panneau extérieur (place de Pampilhosa). Il est consultable à la Mairie aux heures d'ouverture et sur le site internet :

www.vílle-courcoury.fr

Séance du 3 juillet 2013

Convention SDEER pour extension de réseau au lieudit « Chez Guérin »

Le Maire est autorisé par le conseil à signer la convention pour un montant de 925 €

Devis pour complément d'éclairage public du SDEER

Le conseil municipal approuve ce devis d'un montant de 244.01€ pour un complément d'éclairage public au chemin de la Fornette, Chez Fruger

Convention entre la Municipalité et l'Amicale des Lecteurs de la Bibliothèque

Le conseil municipal approuve la convention définissant le rôle de chacun établie dans le cadre de la mise en place de l'Amicale des Lecteurs.

Convention groupement de commande Télécom

Dans le cadre d'une politique de réduction des coûts le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de groupement télécom de la CDA et nomme ses deux représentants à la Commission d'Appels d'Offres du groupement : Eric BIGOT et Joseph BESSONNET.

Reprise topographique du cimetière

Dans le cadre de la mise à jour du plan du cimetière de Courcoury, le Conseil municipal accepte de faire appel à l'Association de Mutualisation du Funéraire Public (montant : 2975 € HT + 250 € HT pour l'assistance règlementaire annuelle).

Vente des biens sans maître

Après avoir procédé à l'incorporation de parcelles sans maître dans le domaine communal, le Conseil Municipal décide de valider le projet de vente de ces

parcelles boisées ou non, nonconstructibles.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Le conseil approuve à l'unanimité l'instauration par la Communauté d'Agglomération de Saintes de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. Elle prendra effet au ler janvier 2014.

Question diverse

Le Maire fait un point sur le dernier Conseil Communautaire, notamment en ce qui concerne le versement du Fonds de Péréquation Intercommunal aux communes, l'éventuelle prise en charge des frais liés aux nouveaux rythmes par les communes, les frais de transport dans le cadre du RPI.

Séance du 29 août 2013

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes du fait de l'adhésion de la commune de Rouffiac le 1er janvier 2014

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes consécutives à l'intégration de Rouffiac à la CDA.

Composition du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération de Saintes :

• entre le 1^{er} janvier 2014 et le renouvellement général conseils municipaux de mars 2014: Selon la réforme des collectivités territoriales imposant nouvelle une répartition des sièges au Conseil Communautaire de la CDA de Saintes. cette nouvelle composition est adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal. (1 Titulaire et 1 suppléant pour notre commune)

 à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux de mars 2014: Contrairement à d'autres communes de la CDA, pas de changement pour Courcoury.

Prise en charge des frais de transport scolaire dans le cadre du RPI

Dans un courrier daté du 8 avril 2013, le Président du Conseil Général informait les communes de la mise en place d'une participation des familles d'un montant de 40€ par élève utilisant le bus entre Courcoury et Les Gonds cadre dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal. Le Maire exprime aux conseillers le poids de cette décision sur les familles, au vu de conjoncture économique actuelle. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de prendre en charge ces frais à titre exceptionnel, pour tous les élèves demeurant à Courcoury concernés par le transport scolaire, pour les années 2013 et 2014.

Engagement d'une procédure de déclaration de projet portant mise en compatibilité du PLU

Dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, il est nécessaire d'acquérir des espaces pour réaliser les bassins de rétention des eaux de pluie. Une procédure de déclaration pour mettre en compatibilité notre PLU doit être faite. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer la convention nécessaire à l'élaboration du dossier et de soumettre le projet à l'examen conjoint des personnes publiques

Questions diverses

- Une réunion a eu lieu le 8 juillet avec le bureau d'études et l'architecte concernant l'aménagement du parking de l'école. Le plan définitif a été vu et



le dossier de consultation des entreprises est en cours.

- Le matériel pour l'isolation du restaurant scolaire a été livré, les travaux seront faits pendant les vacances de la Toussaint.
- Le point à temps a été fait aux endroits les plus abîmés de la commune, le coût des travaux a été conforme au devis.
- Il a été proposé de placer sur la commune, un container pour récupérer des vêtements, par l'organisme Relais17.

Pour : 7, contre : 4, abst : 2.

Séance du 14 octobre 2013

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 19 septembre 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité

le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges. Transférées à la communauté d'agglomération en date du 19 septembre 2013 et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération de Saintes concernant la compétence tourisme, les Pompes Funèbres, la protection et la valorisation des milieux aquatiques, l'entretien et la gestion des cours d'eau, la protection et la valorisation des milieux naturels et de la biodiversité et la mise en place

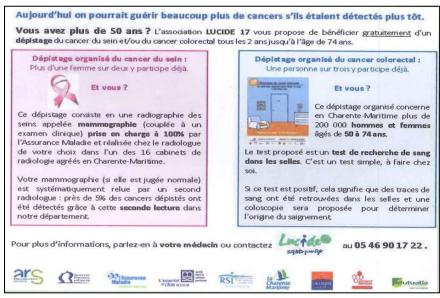
de projets territoriaux de développement durable.

Convention avec Conseil Général concernant les travaux de la 1ère tranche d'aménagement de la Route Départementale 128 (Centre bourg)

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention concernant le projet (déjà exposé lors de la réunion publique). Celuici représente un coût total conforme aux estimations de 574 668€, dont la part communale s'élève à 170 010.50 €.

Admission en non-valeur

Le conseil accepte à l'unanimité de vouloir se prononcer sur l'admission en non-valeur pour un montant de 19.25 €.



OCTOBRE ROSE





HONNEUR AUX BENEVOLES

Depuis trois ans, la commune met à l'honneur des hommes et des femmes qui, depuis plusieurs années participent au bon fonctionnement et à la réussite manifestations qui se déroulent à Courcoury. Lors de l'inauguration du 20ème anniversaire de la fête de l'Oie, un hommage a été rendu à ces bénévoles en présence des représentants des associations locales ainsi que les élus.

- Marylène MARSAULT et Gérard MARSAULT
- Odile CLAUZET et Jean-Marie CLAUZET
- Cidjy GERVAIS et Jérôme BRUNET



Point sur les projets en cours

1 – NOTRE ECOLE

Isolation phonique : Le plafond du réfectoire a été isolé à l'aide de nouvelles plaques absorbant le bruit. Coût de l'investissement : 1245 € HT.

Participation financière au transport des élèves : Le Conseil Général de Charente-Maritime a décidé de facturer les transports du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) aux familles. Afin de ne pas alourdir davantage les charges aux familles, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge ces frais. Coût de cette mesure : 1000 € pour 2013.

Arbre de la Laïcité : Suite à la proposition du « Collectif pour la Plantation d'Arbres de la Laïcité de la Circonscription de Saintes », le Conseil Municipal, l'équipe éducative, les enfants de notre école ont planté un arbre, symbole des valeurs de notre République.

Rythmes scolaires: Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la mairie de Courcoury, l'équipe éducative, les services de la CDA (Communauté d'Agglomération de Saintes) ont travaillé pour proposer, dans l'intérêt des enfants, un aménagement d'emploi du temps. Celui-ci se concrétise par des activités périscolaires au moment de la pause méridienne (13h00 à 14h00). Ce principe, longuement réfléchi, répond favorablement aux attentes des parents, équipes enseignantes, animateurs et bien sûr des enfants.

La commune verse à la CDA la somme de 100 € par enfant scolarisé sur le territoire de la CDA pour l'année scolaire 2013-2014. Le coût restant à la charge des familles est de 10 € pour l'année scolaire. Actuellement nous avons 72 enfants de Courcoury scolarisés dans les écoles publiques (maternelle et primaire) de ce territoire.

2 – SECURITE

Aménagement Centre Bourg / Parking Ecole /Eglise

Afin de tenir compte des remarques de certains usagers, une rencontre avec le bureau d'étude, les services du Conseil Général et les élus de la Commune a eu lieu pour évoquer ces sujets et trouver des solutions.

De plus, des procédures d'acquisitions foncières ont été réalisées, certaines aux frais du Département et d'autres aux frais de la Commune. Dans le cadre de ce projet, le coût total, pour la Commune, d'acquisition foncière est de 11 883.00 € (frais de notaire inclus).

Le montage financier reste le même que lors de la présentation du projet en réunion publique.

Par ailleurs, l'équipe municipale travaille sur le devenir de l'ensemble immobilier de l'ancienne discothèque « Le Grillon » qui est frappé d'alignement et dont les modalités de réalisation de travaux restent à déterminer.

La première phase de l'aménagement du Centre Bourg est la refonte de la place de l'école.

Initialement prévue en fin d'année 2013, elle est repoussée. En effet, le diagnostic archéologique obligatoire avant le début effectif du chantier, a été décalé par les services de l'Etat et ne devrait commencer que le 13 janvier 2014.

Suite à l'appel d'offres de travaux, pour l'aménagement de la place de l'école, le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises suivantes :

- Entreprise EIFFAGE pour voirie et réseaux divers (pour un montant de 109 310 € HT)
- Entreprise BONNIN ENVIRONNEMENT pour l'aménagement paysager (pour un montant de 4 905.05€ HT)

Pour entamer la phase suivante de l'aménagement du Centre Bourg (réfection de la RD 128), nous espérons le déblocage des fonds par le Conseil Général pour le projet début 2014.

Plan de Sauvegarde Communal

Les élus ont travaillé sur la réalisation d'un livret dans le but de vous informer des consignes à suivre en cas d'alertes ou de déclenchement du plan de sauvegarde. Vous le trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres.



3 – ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE et CADRE DE VIE

L'Aire de pique-nique « l'Eau Vive » :

Mise en place du Parcours de Santé réalisée par nos employés techniques.









Entretien de la voirie

Comme chaque année des travaux importants d'entretien ont été nécessaires. Après le curage des fossés qui a eu lieu en mai dernier, des aménagements ont été effectués dans différents villages : Villeneuve – Rue des Fins Bois – Rue des Mouettes – Chez Glasme – Chemin de la Fossade. Ces travaux sont d'un montant de 32 294.99 $\mbox{\ensuremath{\in}}$.

De plus, comme chaque année, nous avons rebouché les « nids de poules » avec du « point à temps » pour un montant de 7 965.36 \in .



Villeneuve



La Fossade



Concours des Maisons Fleuries

La Commission « Fleurissement / Cadre de Vie » a mis en place pour la deuxième année consécutive un Concours des Maisons Fleuries ouvert aux habitants de la Commune, vous trouverez le palmarès dans ce bulletin à la page 13.

Concours des Villages Fleuris

Comme chaque année, la Commune s'est inscrite au Concours des Villages Fleuris. Mr Le Viceprésident du Conseil Général est venu évaluer le cadre de vie et le fleurissement de notre commune. La commune a obtenu le 3^{ème} prix dans notre catégorie.

4 - ENTRETIEN ET REPARATIONS DE NOS BATIMENTS COMMUNAUX

Passerelle La Planche Noire

La Municipalité a décidé de refaire la passerelle « la Planche Noire » dans la prairie du Bourg. Les employés municipaux de notre commune réalisent cet ouvrage. Le caillebotis sera soudé au retour des beaux jours pour terminer le chantier.





Avant les travaux

Etat Actuel



Rénovation façade du prieuré (Salle des fêtes) – calvaire – mur du parvis

Depuis début octobre 2013, l'équipe de l'Association « LE SAS » (qui avait magnifiquement travaillé à la restauration des murs de l'église et plus récemment, en 2010, sur un pan de la façade de la Salle des Fêtes)- est revenue à Courcoury afin de restaurer l'autre partie de la salle endommagée par l'utilisation de mortier de ciment lors de rénovations précédentes. Les conséquences étaient devenues très visibles au niveau des ouvertures, portes et fenêtres, et les dégâts importants. De même, elle a terminé le mur du parvis de la place de l'Eglise et réparé la croix du calvaire (elle-même éclatée par le gel).









Remplacement du plafond « Salle des fêtes »

La municipalité a décidé de remplacer le plafond du « bar » de la salle des fêtes.

5 - COMMISSION AGRICOLE

Les biens sans maître sont des parcelles à l'état d'abandon, ayant un propriétaire connu, ou inconnu, donc la taxe foncière n'a pas été acquittée depuis plusieurs années.

La commune a procédé officiellement à l'acquisition de ces parcelles et les a mises en vente ensuite. Après ouverture des enveloppes de propositions d'achat le montant prévisionnel des ventes s'élèvera à 3 747.50 €.







COURCOURY

L'oie a fêté ses 20 printemps





CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS



REMISE DES PRIX ET PALMARES DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité à travers la commission Environnement et Cadre de vie a renouvelé le concours des jardins et maisons fleuries. Ce concours était ouvert à tous.

Le jury était composé :

- Mr DUPUY (Responsable des Espaces Verts de la Commune de Vénérand)
- Mme BARBAUD (Elue, responsable de la Commission Environnement Cadre de Vie)
- Mme MOREAU (Secrétaire de Mairie)

Le jury a souhaité faire 2 catégories :

Petit jardin



1^{er} Prix : Mme GILLARD Liliane

2^{ème} Prix : Mme FARGEOT Michelle

3^{ème} Prix: Mme BERTAUD Simone

4ème Prix: M. SAVARIEAU Didier

Grand jardin



1^{er} Prix : Mme AUDAIRE Viviane

2^{ème} Prix : Mme BABIN Colette

3^{ème} Prix: M. RUI Raymond

4^{ème} Prix : M. FAVEAU Joël

Merci pour leur participation.



Infos pratiques

PRUDENCE ... PRUDENCE :

Les vacances sont souvent propices à toutes sortes de démarchages et d'escroqueries, plus particulièrement chez les personnes vulnérables souvent repérées par ces individus. Soyez prudents, n'ouvrez pas votre porte à n'importe qui. Au moindre doute, appelez la mairie ou la gendarmerie.

NEIGE

Rappel : Chaque riverain est tenu de dégager la neige des trottoirs devant son domicile. En cas de chute d'un piéton (si la neige n'a pas été dégagée), le riverain est entièrement responsable.



POUBELLES



Nous rappelons que les poubelles doivent être rentrées après le passage des éboueurs. Elles ne doivent en aucun cas rester en permanence sur la voie publique. Ce n'est ni esthétique, ni hygiénique et cela peut provoquer des accidents. D'autre part, le ramassage ayant lieu le **vendredi**, vous ne devez les sortir que le jeudi soir ; cela évitera leur propagation sur la voie publique en cas de vent ou d'animaux en divagation. Attention : à partir du 1^{er} janvier 2014 les sacs jaunes seront collectés les lundis.

LA CIRCULATION

Priorité à droite, céder le passage, stop, vitesse limitée, pensez à nos enfants (sorties d'écoles)... Merci de respecter ces panneaux, trop souvent oubliés par certains(nes) conducteurs(trices).





NOS AMIS A 4 PATTES

Les chats : beaucoup de réclamations à propos de ces petites bêtes que l'on ne peut pas tenir tout



le temps attachées! Dégâts dans les jardins, prolifération dans certains endroits de la commune, voisins excédés en voyant leur jardinet si bien entretenu saccagé parce que des chats ont gratté pour se soulager et arraché leurs plantes, chats grimpés sur des voitures qui viennent d'être lavées, portée de chatons dans un garage dont la fenêtre est restée ouverte ... etc...

Rappelons-le encore et encore <u>la divagation des chats est interdite</u>.

<u>Les chiens</u>: il y en a encore qui traînent régulièrement dans la commune (souvent les mêmes). Comme pour les chats, rappelons-le encore <u>la divagation des chiens est interdite</u>.

Rappel: Les chiens de 1ère ou de 2ème catégorie doivent être impérativement muselés et tenus en laisse sur la voie publique et déclarés en Mairie.





VIGICRUES

« Vigicrues », au service de tous

La procédure de vigilance crue a été réorganisée en 2006. Dorénavant, la prévision est plus précoce et mieux diffusée, favorisant ainsi l'anticipation des évènements.

COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT SOUS SURVEILLANCE

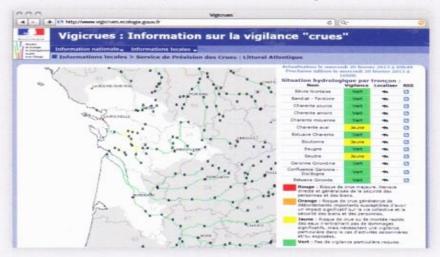
>> L'Etat assure la surveillance des cours d'eau les plus importants, soumis à des crues de plaine (crues « lentes »). Au niveau du bassin versant de la Charente, c'est le Service de Prévision des Crues (SPC) Vienne-Charente-Atlantique qui gère cette mission et suit la Charente depuis Charroux dans la Vienne jusqu'à l'estuaire, le Bandiat, la Tardoire, la Seugne et la Boutonne. En fonction des pluies observées et des prévisions de précipitations, le SPC évalue les risques de crue grâce à un outil de simulation très performant.

UNE CARTE DE VIGILANCE ACCESSIBLE SUR INTERNET

>> Les informations de vigilance sont diffusées dans le dispositif « Vigicrues », consultable sur internet : http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

On y trouve deux sortes d'information :

- Prévision: une carte de vigilance "crues", accompagnée d'un bulletin d'information, est disponible pour chacun des tronçons concernés. Le code couleur utilisé (vert, jaune, orange, rouge) traduit le niveau de danger potentiel attendu dans les 24 heures. L'actualisation se fait deux fois par jour.
- Observation: un graphique de l'évolution du niveau d'eau ou du débit mesuré est accessible en cliquant sur la carte de vigilance au niveau de la station recherchée. Ces données en « temps réel » sont régulièrement mises à jour.



i

Infos pratiques

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Elles seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2013 (ouverture de 13 H 30 à 17H).

Pour vous inscrire, présentez-vous au secrétariat, muni d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans dans l'année sont invités à venir vérifier s'ils ont bien été inscrits d'office!

RAPPEL

ELECTIONS MUNICIPALES

1^{er} Tour: dimanche 23 mars 2014 **2^{ème} Tour**: dimanche 30 mars 2014

ELECTIONS EUROPEENNES

dimanche 25 mai 2014

LE DROIT DE VOTE

C'est quoi le vote ? Le vote est un droit et un devoir pour chaque citoyen résidant dans une république. Pour mieux parler, on peut prendre comme exemple le droit de vote en France : chaque citoyen, quel que soit son âge, son sexe, sa couleur de peau, et ses opinons politiques, qui a plus de 18 ans et qui est de nationalité française a le droit de vote.

Un peu d'histoire : la première fois que les Français ont eu le droit de vote c'était en 1791, mais c'était un vote censitaire : seuls les propriétaires de terres (c'est à dire les personnes riches pouvaient voter). Ensuite le droit de vote s'est peu à peu élargi à la population (toujours masculine !) puis en 1944 les femmes obtiennent le droit de vote.

LE RECENSEMENT DES L'AGE DE 16 ANS

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire.

Les jeunes doivent se présenter à la Mairie du domicile munis d'une pièce d'identité nationale en cours de validité et du Livret de Famille.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

Après la journée d'appel à la préparation à la défense (JAPD), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat à la JAPD, également obligatoire à toute inscription. Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pouvez prendre contact auprès de :

Courriel: bapd-bsn-poi@dsn.sga.defense.gouv.fr

Téléphone : 05.49.00.24.69.

Bureau du Service National de Poitiers

Courrier postal: Quartier Aboville

BP 647 - 86023 POITIERS CEDEX

i

Infos pratiques

J'ECORENOVE, J'ECONOMISE

Le gouvernement dévoile aujourd'hui la phase opérationnelle de son plan destiné à tripler le nombre de rénovations énergétiques de logements en France, avec, outre les primes déjà annoncées, le lancement d'un « service public de la rénovation énergétique » avec 450 points d'information. L'essentiel du plan, qui vise à atteindre l'objectif très ambitieux de 500.000 rénovations écologiques de logements par an d'ici 2017 (contre 150.000 en 2012), avait déjà été dévoilé par François Hollande en mars. La principale mesure, déjà connue, concerne une prime accordée aux ménages. "Les deux tiers" des Français y sont éligibles, selon le gouvernement.

Une subvention de 1.350 euros sera proposée aux ménages dont les revenus ne dépassent pas 25.000 euros pour une personne seule, 35.000 euros pour un couple et 50.000 euros pour une famille avec deux enfants.

Cette prime est portée à 3.000 euros pour les ménages plus modestes (moins de 26.000 euros pour un couple, 35.000 euros s'il réside en Île-de-France). Ces derniers sont aussi éligibles aux subventions de l'Anah, qui peuvent couvrir jusqu'à 50% des travaux.

Ces nouvelles aides viennent s'ajouter aux deux dispositifs existants sans condition de ressource, le crédit d'impôt développement durable (CIDD) et l'éco-prêt à taux zéro, qui peut aller jusqu'à 30.000 euros. Au final, près de 80% de la facture des travaux de certains Français sera couverte par des aides publiques, selon le ministère.

L'objectif du plan est d'inciter les Français à faire ces travaux, considérés comme nécessaires pour réduire la facture énergétique nationale, et de rendre le système plus accessible.



A cet effet, sont mis en place un « service public de la rénovation énergétique », accessible via un numéro de téléphone (0 810 140240), un site internet (renovation-info-service.gouv.fr) et 450 « Points rénovation info service » répartis sur le territoire.

DECORATIONS DE NOËL:







Comme les années passées, en ces périodes de fêtes, la population de Courcoury est invitée à se mobiliser pour égayer son environnement. Maisons et abords, jardins, petit patrimoine pourraient revêtir leurs plus beaux atours.

Couronnes, guirlandes, végétaux, un peu d'imagination, beaucoup de plaisir pour grands et petits, contribueront à donner à la commune un air de fête.

Infos pratiques





En 2014,

votre commune passe à la redevance incitative

A compter du 1^{er} janvier 2014, la redevance incitative est la nouvelle forme de paiement de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire

La redevance incitative est un mode de financement du service public d'élimination des déchets qui s'appuie sur l'utilisation du service par l'usager. Elle tient compte de la qualité du tri effectuée à domicile et de votre volume d'ordures ménagères. La redevance incitative est calculée à la levée, en fonction du nombre de fois où votre bac noir est ramassé. Avec ce dispositif, la Communauté d'Agglomération fait le choix d'une tarification :

- Plus équitable car chaque usager (particulier, professionnel ou administration) est facturé proportionnellement à sa production de déchets.
- <u>Plus respectueuse de l'environnement</u> car elle favorise le tri et la réduction des déchets
- <u>Plus responsable</u> car elle maintient la qualité du service offert à la population et tempère la hausse des coûts liée à l'évolution de la réglementation (hausse de la TVA, de la taxe générale sur les activités polluantes) et l'augmentation des prix de carburants.

La redevance incitative comprend :

- <u>Une part « abonnement » commune à tous</u> qui permet l'accès à tous les services de collecte des déchets (mise à disposition de bacs et d'équipements, collecte en porte-à-porte, déchèteries...), complétée par un forfait « volume du bac installé » lié à la taille de votre bac noir. 18 levées sont incluses dans cette part. **C'est la part fixe de la redevance incitative.**
- <u>Une part « consommation</u> » qui dépend de votre production d'ordures ménagères. Elle est facturée à partir de la 19ème levée, c'est-à-dire à partir de la 19ème fois où votre bac est vidé. C'est la part variable de la redevance incitative.

Part fixe				Part variable
Accès aux services		Forfait volume du bac noir installé	_	Nombre de levées du bac noir à partir de la 19 ^{ème} levée.
102€	+	0,5€ le litre soit par exemple : -60€ pour un bac de 120 litres -120€ pour un bac de 240 litres	+	0,027€ le litre soit : - 3,24€ par levée pour un 120 litres - 6.48€ par levées pour un 240 litres
Pour tout rencoirement				

A quoi sert la redevance ?

Elle sert à financer les services de collecte et de traitement des déchets auxquels vous avez accès sur la Communauté d'Agglomération:

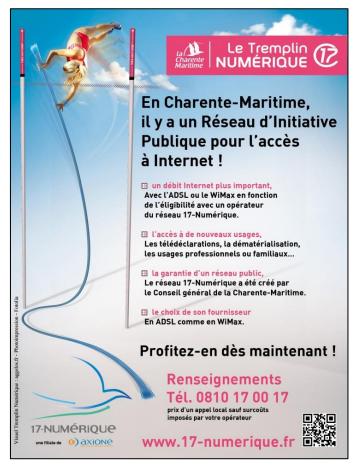
- →la mise à disposition de bacs de collecte pour le stockage des déchets (bacs noir, bleu et vert, sacs jaunes)
- →la mise à disposition de composteurs
- →la collecte en porte-àporte des déchets résiduels et recyclables (ordures ménagères, emballages, verre et papier)
- →la collecte des encombrants sur rendezvous
- →les déchèteries (accès, transport, tri, compostage, incinération...)
- →le traitement des déchets (tri, compostage, traitement, stockage)
- →la gestion et l'administration du service

Pour tout renseignement :

Bureaux du service environnement – Ecosite 05 46 98 07 19 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) et www.agglo-saintes.fr



Infos pratiques







Notre clin d'œil historique

<u> A travers les Archives Municipales</u>

TETES BLONDES DES ANNEES 1950

Qui reconnaîtra les personnes?



Tumulus

La nécropole du Terrier de la Fade, Courcoury (Charente-Maritime)

Le Terrier de la Fade est un énorme tumulus repéré de longue date. Des fouilles furent conduites de 1965 à 1975, aux résultats inédits, furent suivies d'une fouille clandestine qui aurait atteint et pillé une sépulture aristocratique. Le site qui l'environne est celui des trouvailles de « trésors » de monnaies celtiques du type *Regenbogen-schüsselchen* et de petits lingots d'or, faites au début du XIXe siècle.

La découverte fortuite (1992 ou 1993) d'une sépulture à incinération du VIe siècle av. J.-C. avait à nouveau attiré l'attention sur le site (fouille de contrôle en 1994). La prospection aéroportée de J. Dassié entraîna en 1995 la découverte d'une nécropole-sanctuaire à enclos fossoyés et eut pour conséquence une reprise de la fouille en 2001. Un *Langgräbe* datant du Bronze final, d'identification incertaine sur les photographies aériennes, a été reconnu à cette occasion.

La fosse funéraire fouillée en 1994 est creusée au centre de l'enclos circulaire 1. Le dépôt d'incinération, qui ne comportait qu'une partie des restes du défunt, était probablement contenu dans un bassin en bronze de type étrusque. Un autre récipient en bronze, presque complètement disparu, et plusieurs céramiques dont une coupe ionienne, l'accompagnaient.



Notre clin d'œil historique

Le fossé périphérique de l'enclos possède des caractères maintenant bien connus pour un certain nombre de sites régionaux comme plus généralement d'Europe occidentale : présence vraisemblable d'une palissade, probables dépôts de fondation, restes fauniques à forte connotation symbolique (fragments d'un crâne de cheval), etc.

Un gros bloc d'aspect anthropomorphe naturel trouvé au somment du remplissage du fossé, très près du nord magnétique actuel, pourrait être une stèle ou un bétyle.

Une reprise du fossé au IVe siècle av. J.-C. fut accompagnée de petits dépôts à caractère rituel : fragment d'épée volontairement mutilé comme dans les sanctuaires à dépôts d'armes, portion d'écuelle en céramique. Ces dépôts apportent un arrière fond cultuel aux « trésors » du Ile siècle av J.-C., qui se trouvent ainsi inscrits dans un contexte de forte connotation religieuse, fut initiée par la mise en place d'une nécropole-sanctuaire, probablement dès le Bronze final, c'est-à-dire sept siècles plus tôt au moins. Une telle pérennité cultuelle pluriséculaire, qui rappelle celle d'autres nécropoles-sanctuaires du Centre-Ouest (ex. Antran et Civaux-Valdivienne, Vienne; Ribérolles à Rivières, Charente), mérite d'être soulignée. Restituer un tel contexte pour des « trésors » celtiques est exceptionnel, surtout près de deux siècles après leur découverte ...

Une reprise du fossé au IVe siècle av. J.-C. S'est accompagnée-du dépôt d'un petit groupe d'objets composé d'un fragment de lame d'épée du type *Hatvan-Boldog* qui avait subi des torsions et un écrasement sur un tranchant et les fragments jointifs d'une portion d'écuelle à épaulement. Cette intervention S'est effectuée dans le secteur sud-est de l'enclos, c'est-à-dire dans un emplacement à forte connotation symbolique solaire, qui coïncide d'ailleurs assez exactement avec celui des dépôts de fondation du VIe siècle.

Ce petit ensemble laténien évoque ces petits dépôts d'armes mutilées dont la découverte se multiplie depuis quelques années en dehors des grands sanctuaires et qui constituent à l'évidence autant de témoignages de pratiques cultuelles. Les autres exemples régionaux (Font-Barbot à Pons; Les Genâts à Fontenay-le-Comte, Vendée ; Le Chemin Chevaleret à Échiré, Deux-Sèvres), sont tous plus récents que celui de Courcoury. Surtout, ce dépôt apporte un arrière fond cultuel inattendu à la découverte des « trésors » de monnaies et lingots d'or découverts au début du XIXe siècle dans l'emprise de la nécropole ou moins dans sa proximité immédiate : ces « trésors », du lle siècle av. J.-C., se trouvent ainsi inscrits clans un contexte dont la forte connotation religieuse avait été initiée par la mise en place, peut-être dès le Bronze final, d'une nécropole. La reconnaissance d'un tel contexte pour des « trésors » celtiques est exceptionnelle, surtout près de deux siècles après leur découverte...

José GOMEZ de SOTO Directeur de recherche au CNRS (UMR 6566, Université de Rennes I), Chargé de cours à l'Université de Poitiers

BIBLIOGRAPHIE

Gomez de Soto J., Vernou Chr., avec coll. Boulestin B., 1999, « Tombe à importations méditerranéennes du VIe siècle près du tumulus du Terrier de la Fade à Courcoury (Charente-Maritime) », Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère (actes du colloque de l'AFEAF, Troyes ; 1995 ; Mémoires Société archéologique champenoise, 15), 1999 (2000), p 137-151.

Hiernard J., « Les Santons, les Helvètes et la Celtique d'Europe centrale. Numismatique, archéologie et Histoire », *Aquitania*, 16, p. 93-125 (Cet article traite des « trésors » de Courcoury et donne la bibliographie la plus à jour sur cette question).

0 2

La vie au quotidien

Etat Civil



NAISSANCES

Gabin COULON né le 30 juillet 2013 Adam BARREAU né le 13 août 2013 Alycia NERON née le 23 octobre 2013 Olivia CASSEREAU née le 09 décembre 2013



MARIAGES

Sandrine et Yannick PIEDNOEL le 17 juillet 2013 Claire et Fabrice NORMAND le 27 juillet 2013 Priscillia et Stéphane MAUGE le 07 septembre 2013



PARRAINAGE CIVIL

Anaëlle MAUGE le 07 septembre 2013



DÉCÈS

- M. NAVROT Bernard le 23 juin 2013
- M. BARET Roger le 17 septembre 2013
- M. DROUHARD Guy le 23 septembre 2013
- M. GUITTARD Jean-Claude le 28 octobre 2013
- M. LE CORRE le 09 novembre 2013



Vœux de la Municipalité et Accueil des nouveaux arrivants

Nous vous invitons à la Cérémonie des vœux

Le dimanche 5 janvier 2014 À 15 h 30 à la Maison de la Seugne

A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons la Galette des Rois. Nous comptons sur votre présence





CEREMONIE DU 14 JUILLET

Selon la tradition, la population s'est retrouvée au Monument aux Morts de Courcoury pour commémorer la Prise de la Bastille par les Parisiens le 14 Juillet 1789. Le drapeau tricolore, porté par M. Guy RICHARD, ancien combattant d'Algérie ouvrait la marche depuis la Mairie jusqu'au cimetière. M. Eric BIGOT, Maire, a dirigé cette cérémonie toujours solennelle en respectant scrupuleusement le protocole.

Ce fut aussi l'occasion de dévoiler la pancarte des « Villages Etoilés ». Bien entendu tous se sont retrouvés à la Salle René Guillot autour du vin d'honneur offert par la Municipalité.







<u>HIER LES LAVANDIERES ET LA PIBOLE SAINTONGEAISE 20 JUILLET 2013</u>









C'est sur le terrain de l'Eau Vive en bord de Seugne que s'est déroulé le spectacle « Hier les Lavandières ».

Dans le temps, le lavoir était le lieu où les femmes se retrouvaient pour effectuer des lessives dans l'eau froide, agenouillées pendant des heures. Le public, nombreux, n'a pas ménagé ses applaudissements aux trois comédiennes de la Compagnie 3C ainsi qu'au groupe folklorique local, La Pibole Saintongeaise qui une fois encore a su valoriser les traditions populaires à travers le parler, la musique, le chant et la danse.



JOURNEES DU PATRIMOINE 15 SEPTEMBRE 2013



Confluent Etier du Gua/Charente



Moulin de Gatebourse



Pont de Gazillan – 1^{er} groupe



Chemin de la Charente – $2^{\grave{e}me}$ groupe

Les belles conditions atmosphériques ont permis à deux groupes venus de Charente et de Charente-Maritime, de faire une balade très agréable tout au long des différents étiers, moulins du Gua et de Gatebourse, villages agricoles, maisons saintongeaises etc...

Le temps d'un concert, pour ces Journées Européennes du Patrimoine, l'architecture romane de l'église Saint Martin a été animée par les sons harmonieux de compositeurs des 17ème et 18ème siècles. Près de 70 personnes (dont une partie ont également suivi les visites commentées de l'église) ont vivement appréciés le programme de sonates baroques allemandes (Teleman, Buxtehude, Rozenmuller) et italiennes (Albinoni, Castello).

C'est l'ensemble instrumental « Le Jardin des Muses » (violons, flûte à bec, viole de gambe, luth et clavecin) qui a mis son talent au service de ces musiques et de la réussite de cette journée.



Concert en l'Eglise Saint-Martin



BALADES ROMANES ET GOURMANDES 21 SEPTEMBRE 2013



Dans le cadre des Balades Romanes et Gourmandes de Saintonge Romane, la visite de Courcoury suivie de la Jumenterie Gréau à Chaniers avait été programmée ce 21 septembre. Plus de 100 personnes se sont retrouvées parmi lesquelles de nombreux adeptes des Visites du Soir.

C'est Madame Brigitte TORQUEO, guide émérite, qui était chargée de cette mission. La visite a débuté par une présentation de la commune : situation géographique entre Charente et Seugne, passé et actualité de Courcoury. S'en est suivie la visite de l'église St-Martin. Un tour extérieur a permis de découvrir ou redécouvrir les divers éléments architecturaux de ce modeste mais bel édifice. Objet d'une grande admiration, la très belle demeure en plein cœur du bourg.

NETTOYONS LA NATURE 28 SEPTEMBRE 2013



Les préparatifs



les enfants, avant la pluie ont commencé le ramassage

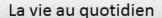


Dans nos voitures sous l'orage

A l'invitation de la municipalité, des volontaires étaient au rendez-vous pour l'opération « Nettoyons la Nature ».

Juste avant le départ de grosses averses se sont abattues sur notre commune et la décision de reporter l'opération au printemps fut prise.

Donc rendez-vous pour les beaux jours, on vous attend !!!





CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE





La population de Courcoury s'est rassemblée à la Mairie pour rendre hommage aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire. Le cortège mené par M. Claude BOISSINOT, portedrapeau, s'est dirigé vers le Monument aux Morts. Après le lever des couleurs, les jeunes ont comme à l'accoutumée, procédé au dépôt de gerbe. La cérémonie menée par M. Eric BIGOT, Maire, s'est déroulée selon le protocole. Le vin d'honneur servi à la Salle René GUILLOT a rassemblé tous les participants.

PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAICITE



Le 6 décembre 2013 a été planté, par la commune de Courcoury à proximité de l'Espace Madeleine HOURS, l'Arbre de la Laïcité. Ceci à l'initiative d'un collectif de divers mouvements attachés à la Laïcité et à la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Les enseignantes avaient tout particulièrement tenu à ce que les élèves participent à la préparation de cet événement. Individuellement et en groupe, ils ont lu textes officiels et poésies (voir pages 48 et 51) relatant l'impérieuse nécessité de faire vivre ce principe de laïcité.

Monsieur Eric BIGOT, Maire, a remercié en son nom et en celui des membres du Conseil Municipal les différentes personnalités : le Conseiller Général, Madame l'Inspectrice

de la circonscription, le Président du Comité Départemental d'Action Laïque, les élus de la CDA, Mesdames et Messieurs les membres du Comité « Les Arbres de la Laïcité », les responsables de l'Education, les enseignantes, les employés communaux, les enfants de l'école et la population présente.

Afin de donner de la couleur à l'environnement, le choix de l'arbre s'est porté sur un Lilas des Indes (Lagerstroemia) dont le fleurissement rose dure plusieurs mois en été.



Bibliothèque Municipale Madeleine Hours



Horaires d'ouverture		
Mercredi	16h -18h	
Jeudi	16h -18h	
Samedi	10h -12h	



Sí vous possédez une bíbliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut » cicéron

La bibliothèque municipale animée par l'Amicale des Lecteurs a une double mission : assurer un service public d'accès aux livres et proposer des animations.

Une offre de lecture renouvelée

- ▶le passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale de prêt début septembre nous a permis de changer une part importante des ouvrages
- ▶grâce à la participation de la Mairie, nous avons pu acheter une trentaine de livres pour les enfants et une vingtaine pour les adultes

Nous vous rappelons

- ▶le Service Livraison Express Mensuel mis en place par la Bibliothèque Départementale de Prêts nous permet tous les mois d'obtenir des ouvrages à la demande auprès de votre bibliothèque
- ▶un choix de CD audio est à votre disposition
- ▶vous pouvez consulter par internet le catalogue des ouvrages disponibles à la Bibliothèque départementale de prêts et réserver les ouvrages choisis à la bibliothèque de Courcoury
- ▶vous êtes à la recherche d'informations, vous souhaitez consulter ou envoyer des mails le point internet de la bibliothèque est à votre disposition

Une offre d'animations

Pendant l'été vous avez pu voir une exposition sur Courcoury autrefois





Le 12 octobre à la salle des fêtes un spectacle théâtral et musical autour de chansons de Jacques Brel



Pascal Coindreau - Pierre Dumousseau - Rémy Ribot

Une fois par mois Michelle Fargeot assistée par d'autres bénévoles anime une séance de bébés lecteurs

La séance du 18 décembre a accueilli le Père Noël avec sa hotte remplie de livres pour les enfants.



Tous les mois les bénévoles de la bibliothèque reçoivent les enfants de l'école.

Votre bibliothèque peut vous offrir tous ces services grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour se mettre à votre service, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



La vie à l'école de Courcoury



Le mardí 3 septembre 2013 à l'école Madeleine Hours de Courcoury





Une rentrée scolaire est toujours marquée par des changements, celle de septembre 2013 à Courcoury n'a pas échappé à la règle. Cette année les écoliers de la Communauté d'Agglomération de Saintes ont dû s'adapter à la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

Cette modification de leur emploi du temps a un double objectif :

- ▶mieux respecter le rythme biologique de l'enfant pour faciliter ses apprentissages
- ▶lui permettre de découvrir de nouvelles activités culturelles

Un nouvel emploi du temps

	Cours	Temps	Activités pédagogiques	Cours
		d'Accueil	complémentaires	
		Péri - éducatif		
Lundi	8h50 / 12h	13h / 13h50	13h15 / 14h (CM2)	14h / 16h15
Mardi	8h50 / 12h	13h / 13h50	13h15 / 14h (CM2)	14h / 16h15
Mercredi	8h50 / 11h20			
Jeudi	8h50 / 12h	13h / 13h50	13h15 / 14h (CM1)	14h / 16h15
Vendredi	8h50 / 12h	13h10 / 14h	13h15 / 14h (CM1)	14h10 / 16h15

Temps d'Accueil Péri – éducatif

Le choix de placer le Temps d'Accueil Péri –éducatif pendant la pause méridienne a été décidé par le conseil d'école après concertation entre l'équipe enseignante, les animatrices et les élus.

Ce temps est sous la responsabilité des animatrices de l'accueil périscolaire Brigitte Boudet et Isabelle Joguet. Les enfants ont le choix entre différentes activités :

▶des activités encadrées par les animateurs de la Communauté d'Agglomération de Saintes

	Premier trimestre	Second trimestre
Lundi	Ludothèque	Danse jazz
Mardi	Tennis	Initiation chinois
Jeudi	Multisports	Mosaïque
Vendredi	Gestes de premiers secours	Hip - Hop

▶ des activités encadrées par les animatrices de l'accueil périscolaire



Activités Pédagogiques Complémentaires

Ces activités sont encadrées par les enseignantes et permettent la mise en place d'apprentissages plus individualisés grâce à un travail en petit groupe.

Effectifs à la rentrée 2013 du RPI Courcoury – Les Gonds

Section	Courcoury	Les Gonds	Total
PS	9	20	29
MS	10	17	27
GS	8	19	27
Total maternelle	27	56	83
СР	11	16	27
CE 1	11	16	27
CE 2	6	16	22
CM 1	7	21	28
CM 2	3	17	20
Total élémentaire	38	86	124
Total primaire	65	142	207

Le site de Courcoury accueille 48 élèves.

La direction de l'école de Courcoury est exercée par Mme Brunet, enseignante en CM2. La classe de CM1 est assurée par Mme Sandeau

La restauration scolaire est assurée par Mme Corine Meyer, salariée de la CDA de Saintes Les menus sont élaborés par un groupe de travail regroupant les cuisinières des écoles de la CDA de Saintes sous le contrôle d'une diététicienne Mme Chevallier du service éducation.

L'école c'est aussi l'accueil périscolaire les « Renardeaux » qui grâce à Brigitte Boudet et Isabelle Joguet reçoit les enfants le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 19h. Cette année elles ont choisi pour leurs activités péri-scolaires le thème de l'eau.



Un bateau rappelant les règles de vie à la cantine



Une grenouille « bien sympathique »

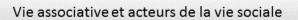
Rapport d'inspection du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN) du 21 novembre 2013 sur l'Ecole de COURCOURY

Commentaires du D.D.E.N:

CDA et Municipalité conjuguent leurs efforts pour faire de l'école de Courcoury une école où les élèves et enseignants travaillent dans de bonnes conditions.

Les travaux extérieurs prévus (parking, bus de l'école, aménagement de la route départementale) attendent le « feu vert » des instances départementales.

Mr GAUCHER, DDEN de l'Ecole de COURCOURY





Annuaire des Associations

ACCA Président: Frédéric DROUILLARD	06 81 71 65 46
<u>ACDC</u>	
Président : Raymond RUI	06 29 25 76 58
AMICALE DES LECTEURS DE LA BIBLIOTHEQUE	
Président : Jean-Marc KELLER	06 74 39 74 49
CALAG	
<u>CALAS</u> Présidente : Christelle GOIZIN	05 46 97 84 47
residente. Christène GOIZIIV	03 40 77 04 47
COMITE DE JUMELAGE	
Président : Jean-Yves HANNIER	06 88 10 88 48
COORDINATION TELETHON DE CHARENTE-MARITIME	
Maison de la Seugne : M.CABANEL	05 46 91 96 25
	06 84 54 29 93
CORCOSSE AMITIE	
Président : Jean-Paul BABIN	05 46 91 04 56
COURCOUROISE DE SONORISATION ET D'ECLAIRAGE	
Président : David JOUSSELIN	06 27 14 34 75
<u>COUR'OIE</u>	
Président : Didier MECHAIN	05 46 91 08 70
Contact Chorale: Anny BRUNG	05 46 91 03 94
Atelier créatif du mercredi : Mme RUI	05 46 91 00 57
CUISINES ET PARTAGES	
Président : Haï LE HOANG	05 46 91 42 41
PARENTS D'ELEVES COURCOURY/LES GONDS	
Présidente : Isabelle METEAU	06 47 17 19 68
PIBOLE SAINTONGEAISE	
Président : Jean-Louis MECHAIN	06 77 99 27 04
Trondent . Jour Louis MECH III	00 11 77 21 0 1
SOCIETE DES FETES	
Président : Robert BIGOT	06 26 02 85 58



Vie associative et acteurs de la vie sociale

Association des Parents d'Élèves de l'école intercommunale Courcoury-Les Gonds APECLG

12 rue du stade 17100 LES GONDS

Email: ape.courcourylesgonds@gmail.com
Notre blog: http://apeclg.canalblog.com

C'est avec notre repas et notre Fête de fin d'Année que nous avons terminé l'année scolaire 2012/2013.

Encore une fois, le repas de midi puis les poneys, structures gonflables, manège et barbe à papa ont rencontré un vif succès. Sans oublier les stands, maquillage, pêche à la ligne et jeux en bois qui ont ravi nos enfants des plus petits aux plus grands.

Merci encore à tous les bénévoles qui ont œuvré pour que cette fête soit une réussite.

Une année se termine et une autre commence.

Notre Assemblée Générale a eu lieu vendredi 04 octobre 2013 à 20h30 dans la salle des fêtes de Les Gonds.

Le rapport moral et le rapport financier y ont été approuvés à l'unanimité. Suite à quoi nous avons procédé à la constitution du nouveau CA et du Bureau Après délibération la répartition des fonctions s'est exprimée comme suit :

> Présidente : Mme METEAU Isabelle (06.47.17.19.68) Vice-présidente : Mme QUERE Kristel (05.16.20.54.20)

Trésorier : Mr MICHELY François Trésorier adjoint : Mr PETRUS Frédéric Secrétaire : Mme BOURMAUD Sophie Secrétaire adjointe : Mme BORDE Séverine

Le dimanche 10 novembre 2013 de 9h à 18h s'est tenue la première bourse à l'enfance dans la salle des fêtes de Les Gonds,

Quelques dates à retenir :

- Samedi 22 mars 2014 à partir de 19h : Bal Costumé, Salle des fêtes de Les Gonds,
- Samedi 28 juin 2014 à partir de 12h: Fête de Fin d'Année, École de Courcoury.

Les bénéfices des manifestations nous permettent d'offrir aux enfants des spectacles, et de participer financièrement aux sorties et projets pédagogiques de chaque classe.

Nous rappelons que l'APE Courcoury/Les Gonds a besoin de l'implication de tous les parents (qui sont membres de fait de l'Association), pour aider à l'organisation et au bon déroulement des manifestations. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice dans la mesure de ses possibilités : du temps, des bras, des gâteaux, des lots, des idées, etc...

Merci à tous

Pour le bureau Kristel QUERE



Vie associative et acteurs de la vie sociale



CHERS AMIS DE COURCOURY,

Déjà six mois se sont écoulés et deux évènements ont eu lieu au sein de notre association :

- Le 24 août 2013 nous avons engagé notre commune pour les deuxièmes jeux inter-villages, ce fut une journée riche en émotions, pleine de rires et de détente, et même si notre équipe n'a pas remporté les lauriers nous nous sommes fièrement battus, à l'amiable bien sûr !! La commune de Le Douhet, qui organisait ces jeux clôturait la soirée par un repas en commun et un très joli feu d'artifice pour le plaisir de tous, grands et petits.
- Le 19 octobre a eu lieu notre concours de belote de fin d'année, toujours un moment convivial.

La société des fêtes s'est réunie et elle a défini le programme des activités de 2014 :

- Le 10 janvier 2014 : assemblée générale.
- Le 01 mars 2014 : repas à thème préparé par le Restaurant l'Amaryllis.
- Le 29 avril 2014 : premier concours de belote de l'année.
- Le 01 mai 2014 : notre désormais célèbre brin d'aillet.
- Le 22 juin 2014 : le non moins fréquenté moules-frites.
- Le 05 juillet 2014 : Grand événement !!!! Les jeux inter-villages !!!! Cette année nous sommes les organisateurs et avons de ce fait besoin de toutes les forces vives qui voudront bien s'investir, aussi bien au niveau des préparatifs, qu'au niveau de l'équipe de participants aux jeux, ce serait formidable que Courcoury s'impose cette année !! Nous comptons sur vous tous
- Le 25 octobre pour finir, le deuxième concours de belote.

Nous espérons que ces différentes manifestations vous conviendront et que vous serez nombreux à y participer.

Inutile de vous rappeler que nous louons un lave-vaisselle dans la salle des fêtes, ainsi que de la vaisselle. Pour toute demande ou question vous pouvez joindre Philippe Roch au 07 70 41 34 25. Merci encore à tous les participants à nos soirées aussi bien consommateurs que bénévoles. Sans vous rien ne serait possible

EN CES TEMPS DIFFICILES, PASSEZ TOUS DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS ET REVENEZ NOUS EN PLEINE FORME, LA TETE PLEINE DE DOUX SOUVENIRS.

Photos des Jeux Inter-villages 2013









ROBERT BIGOT



GENERATION MOUVEMENT LES AINES RURAUX «CORCOSSE AMITIE» - Journal communal 2013

Dans le journal communal n° 40 de juillet 2013, il a été imprimé la photocopie du programme des activités de l'année qui arrive à son terme ; programme largement diffusé lors de l'Assemblée générale de janvier 2013. La parution d'un article dans un journal communal se doit d'informer et commenter les actions de l'association.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion de septembre dernier, a souhaité que nos activités soient reprises depuis le début de Tannée 2013 du fait de l'annotation ci-dessus. Rappelons que les rencontres ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois. Nous souhaitons les anniversaires des uns et des autres et cette année, en particulier, celui du doyen de la commune, Gaston LYS, pour ses 95 ans.

07 février après-midi crêpes, 07 mars après-midi merveilles.

14 avril repas de printemps à l'amaryllis animé par J.P. LEVASSEUR.

18 avril journée détente de 10 h à 18 h avec repas pour 5 €.

28 mai Marche du club avec Les Gonds, repas pique-nique chez Marie TACHON.

14 juin randonnée, jeux de boules et repas à Biron. Journée très réussie,

09 juillet randonnée sur la commune, apéritif offert par le club et pique-nique au « Clos

Murghis » avec la participation des «Aînés gontais». Présence d'environ 70

personnes. (Ci-joint photo),

Août mise en sommeil du club.

17 septembre pour repartir, marche et plancha chez Annette TRIPOTEAUD.

16 septembre réunion du conseil d'administration.

03 octobre 2eme journée détente avec une participation au repas de 3€

18 octobre} mise en place de 3 journées «Chasse». Repas préparés par les bénévoles de 08 novembre} l'association, ouverts aux membres du club et aux chasseurs membres des communes

06 décembre} extérieures! présence de 50 personnes environ).

15 décembre Repas de Noël des Aînés de la Commune. Cette date reste confirmer par le CCAS. A

ce jour, 10 novembre, notre association n'a reçu aucune convocation pour

l'organisation de cette journée.

Notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 19 janvier 2014 à 10 heures à la salle associative

« René Guillot », Place de la Mairie. Elle est ouverte à tous les retraités et préretraités de la commune et hors communes.

Les premiers après-midi de rencontres pour 2014 seront les 16/01 et 30/01 de 14h à 18 h à la salle associative, place de la Mairie.

Pour 2014, notre association recherche des bénévoles pour renforcer ses effectifs et apporter des idées nouvelles en particulier au sein du bureau.



Retraités de notre commune, pour échapper à l'isolement, notre club vous ouvre ses portes.

Pour tout contact, merci d'appeler le 05 46 91 04 56.

Nous souhaitons à tous un joyeux Noël et une bonne année 2014.



Association Citoyenne pour le Devenir de Courcoury (A.C.D.C.)

3, allée du verger 17100 COURCOURY tel: 06.29.25.76.58

Mail: acdc17100@yahoo.fr

En 2012, nous avions profité du passage dans notre région de la tournée d'été des **Petits Chanteurs d'Andorre** pour leur demander d'animer la cérémonie du 14 juillet au monument aux morts et de donner un concert le soir.



Cette année, les Petits Chanteurs d'Andorre ayant fait leur tournée d'été en Espagne et au Portugal nous avons eu le plaisir de recevoir l'orchestre à cordes "ADAGIO", un orchestre composé d'une quarantaine de jeunes musiciens de la région de Valencia (Espagne) en route vers La Baule, qui nous a offert un concert gratuit en échange de leur hébergement.

Ils sont arrivés le 7 août et ont d'abord animé la cérémonie officielle en interprétant les hymnes nationaux et un morceau d'Astor Piazzola.





Puis, le 8 août ils nous ont offert un concert qui a marqué tous ceux qui étaient présents car, malgré leur jeune âge, ils ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme et surtout d'un enthousiasme communicatif.





Nous avons rencontré récemment le chef, Jordi Albelda; il nous a dit que tout l'orchestre gardait un très bon souvenir de Courcoury et qu'ils étaient prêts à revenir si jamais ils repassaient dans la région. Pour ceux qui ont admiré la prouesse du jeune violoniste, sachez qu'il vient de passer brillamment en classe supérieure au conservatoire de Valencia.

Remercions encore une fois les familles qui les ont hébergés et sans lesquelles ce projet n'aurait pas pu aboutir ainsi que la Municipalité et les associations qui ont aidé pour les repas.

Bonnes Fêtes à tous

Le Président





La CALAS

COURCOURY ASSOCIATION LOISIRS ACCUEIL ET SPORT

Assemblée générale en juin 2013 :

Le traditionnel pique-nique de fin de saison a eu lieu en plein air. C'est un moment de détente et de convivialité apprécié de toutes les adhérentes.



Reprise des cours en septembre

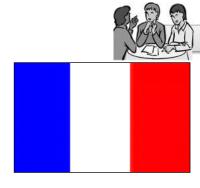
Les deux cours connaissent un franc succès. On enregistre cette année une hausse du nombre de participantes. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire :

Gym, abdos, fessiers, step... animés par Corinne de l'Elan Saintais:lundi 20h - 21h et mercredi 18h45 – 19h45

Yoga animé par Mme HOUET :mardi 10h -11h15, 18h30 -19h45, jeudi 10h-11h15

Sophrologie animée par Mme Yonneau : jeudi à 17h30





COMITE DE JUMELAGE COURCOURY-PAMPILHOSA



Le Comité de Jumelage prépare un voyage au Portugal pour le premier semestre de 2014 et beaucoup de visites sont prévues, voici quelques lieux à découvrir pour certains et à redécouvrir pour les voyageurs ayant déjà visité le Portugal :

LISBONNE

Voici quelques idées pour visiter autrement la « Reine du Tage » : Prendre le tram n°28 qui fait partie du patrimoine national. A son bord, les passagers se cramponnent !!! Alourdi par le poids des ans, il déboule dans un vacarme assourdissant lors de son premier départ de la journée de *Largo dos Pragèses* (la place des plaisirs) à 5H50. Il escalade les collines, plonge dans les descentes vertigineuses de la vieille ville, se faufile habilement dans les rues étroites et encombrées rythmant son arrivée par le timbre aigu d'une sonnerie pour dissuader les imprudents. A chaque coin de rue, la capitale lusitanienne se découvre davantage et vous pourrez, en fin de parcours, goûter au célèbre *pastel de Belém* sorte de mini flan rond saupoudré de cannelle ou sucre glace.

Vous verrez la belle Tour de *Belém*, le couvent des *Jerónimos*, les musées de la Marine, des carrosses et d'art ancien. Le musée des Azulejos retrace, quant à lui, l'histoire de cet art de la céramique : introduit par les musulmans au moyen-âge, les Azulejos (de « az zulaij » petite pierre en arabe et de « azul » la couleur bleue) sont les « cartes postales » de l'histoire portugaise.

BATALHA

En partant du village de Leira par les routes secondaires, le paysage change. Au loin l'inattendu Monastère de Santa Maria da Vitoria coupe l'horizon. Le Roi Joao 1^{er} l'a fait ériger pour commémorer la victoire remportée sur les espagnols à Aljubarrota qui donnait l'indépendance aux portugais et à laquelle ils aspiraient depuis des années.

Des éléments Renaissance s'y mêlent au style manuélin. Il reste un des plus beaux exemples d'architecture gothique du Portugal.

FATIMA

Avant l'apparition de la Vierge en 1917 à Cosa da Iria, à 2 km de Fatima, la région était très isolée et sur les collines régnaient seulement les bergers et paysans. A la Seconde Guerre Mondiale, Fatima prit une dimension internationale et de nombreux ordres religieux s'y installèrent près de la basilique construite en 1928. Celle-ci se trouve au centre de Cosa da Iria et de mai à octobre les fidèles se donnent rendez-vous pour célébrer l'immaculée conception. Du Nord au Sud on trouve des magasins de souvenirs religieux, des musées décrivant les évènements de 1917 et de nombreux hôtels pour héberger les pèlerins. L'artère principale porte le nom de Francisco Marco, l'un des trois bergers qui ont été témoins de cette apparition commémorée chaque année avec grande ferveur.

NAZARE

Sous une falaise à pic, l'océan a laissé une bande de Sable sur laquelle se sont établis des pêcheurs il y a bien des années de cela. Nazaré est la patrie des hommes courageux qui au



crépuscule se dépêchent de prendre la mer. De Sitio, on monte par le téléphérique pour admirer le panorama et la Chapelle Ermida Memória, lieu d'un miracle : Nossa Senhora de Nazaré sauva d'une mort certaine un cavalier lancé à la poursuite d'un cerf qui allait tomber dans l'océan.

SANTAREM

Ancienne ville romaine du nom de Scallabis, les Maures lui ont donné le nom de Saint Orein pour vénérer Santa Iria. Par la suite et au fil des années, son nom est devenu Santarem.

A voir le *Largo* (esplanade en français) de Seminário, le *Largo* central, les *Portos do Sol*, les jardins du 19^{ème} siècle et le merveilleux belvédère d'où l'on peut admirer le Tage. Du sommet de la Tore das Caleças, le panorama sur la ville est très vaste. A Alpiança, il faut visiter la Casa dos Patudos, une noble résidence d'été bâtie entre 1905 et 1909 à l'architecture inhabituelle en ce qui concerne le design de ses galeries.

SINTRA

Le palais aux deux tours caractéristiques renferme un véritable trésor artistique au travers de sa grande collection d'Azulejos. Tout en haut de la ville et construit au 8ème et 9ème siècle, le Castelo dos Mauros (château des Maures) est posé sur un contrefort naturel. Sintra est une ville surprenante où il est possible de se perdre et où l'on peut se retrouver devant un palais au détour d'un bois. Le plus important de tous les monuments de la ville est le Palacio da Pene qui surgit avec orgueil de la végétation dans toute sa beauté romantique avec ses tours gothiques et des ornements manuélins. Il a été construit par le Roi Fernando 2 vers la moitié du 19ème siècle et le panorama depuis ses terrasses est inoubliable.

AVEIRO

Située sur la Ria (lagune) du fleuve Mondego, Aveiro est la « Venise du Portugal » avec ses nombreux canaux sillonnés par les barques traditionnelles. Ces bateaux élégants nommés Barcos Moliceiros servaient au transport des algues et dont les proues sont sublimement ornées de peintures. Portant le surnom de ville aquatique, Aveiro est également connue pour son industrie du Sel et par ses splendides Azulejos.

COIMBRA

C'est la ville des étudiants et son université est l'une des plus vieilles d'Europe. Elle possède une superbe bibliothèque de plus de 40 000 ouvrages et sa place principale s'ouvre sur la ville en offrant un panorama sur le seul fleuve entièrement portugais, le Rio Mondego. Ce cours d'eau à l'allure lente semble s'évaporer pendant les étés torrides. La cérémonie de la Queima dos Fitas (brûlage des rubans) termine l'année des étudiants qui revêtent pour l'occasion leur traditionnelle cape. Le jardin botanique de la ville montre ses collections luxuriantes. Sur la rive gauche du fleuve, le Portugal des Pequenitos (Portugal des petits) expose en plein air les maquettes, en format réduit à la taille des enfants, des monuments les plus importants du Pays et de ses colonies. On peut également visiter le Mosterio Santa Clara-a-nova qui possède une architecture harmonieuse. A 16 km au Sud de la ville, près du village de Condeixa, se trouve un musée à ciel ouvert classé monument national : les ruines de Conimbriga qui est une des cités antiques d'époque romaine les plus importantes du Portugal.

Renseignements: M. Jean-Yves HANNIER au 06 88 10 88 48

Joyeux Noël et tous nos vœux pour la nouvelle année

Chantal & Alain BOISSINOT





Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage



Vie de l'association :



⇒ La Courcouroise de sonorisation et d'Eclairage s'est engagée pour une bonne cause en organisant une manifestation pour aider des jeunes du canton de Saint-Hilaire de Villefranche. Cet après-midi spectacle qui s'est déroulé le 30 juin à Asnières la Giraud, était entièrement au profit de l'association SPARADRAP qui aide à mieux préparer les enfants à un soin, un examen de santé, une visite médicale ou une hospitalisation (pour plus d'infos : www.sparadrap.org). Ci-dessous quelques photos de cette journée :





⇒ La Courcouroise de Sonorisation et d'Eclairage a participé encore plus activement qu'à son habitude à l'organisation de la 20^{ème} Fête de l'Oie des 14 et 15 août derniers. Comme lors des précédentes éditions, nous avons assuré la sonorisation de la journée de foire ainsi que l'éclairage des deux soirées. Nous avons pu grâce à l'effort de nos membres et à l'aide, entre autre, de M. LEVASSEUR de Courcoury, créer et animer un char lors de la cavalcade du 15 août 2013. Nous profitons de cet article pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ces deux journées, membres ou non de notre association.



←Montage du Char

Merci à Mme et M. BASCLES pour la conception des décors !





Le Char dans la cavalcade



BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS



BONNE ANNEE 2014



Alain BOISSINOT



La Cour'Oie

20EME ANNIVERSAIRE DE LA FETE DE L'OIE





REPAS DES BENEVOLES 28 OCTOBRE 2013





Selon la coutume, les bénévoles présents dans toutes les manifestations, et plus encore pour célébrer le $20^{\rm ème}$ anniversaire de la Fête de l'Oie avaient été invités à la Salle des Fêtes pour un repas on ne peut plus convivial.

A cette occasion, films et photos ont permis à tous, participants ou non, de revivre avec émotion, voire fierté, la déambulation de la magnifique et inédite cavalcade.

Avec plaisir, les participants ont pu applaudir Anaïs, jeune chanteuse venue de Meursac qui s'était brillamment distinguée lors de la Fête de l'Oie.

Le menu festif et très copieux a satisfait les plus gros appétits.

MARCHE DE NOEL 24 novembre 2013







CHORALE « Le chant des Champs »

Depuis 2010, une chorale populaire « Le Chant des Champs » ouverte à tous ceux qui ont envie de chanter est créée à Courcoury. Le répertoire est défini par la vingtaine de choristes actuellement. Il est varié et accessible à tous. Venez nous rejoindre en janvier les mercredis à 18h30 à la salle René Guillot, **c'est gratuit**!







Concert à Courcoury le 23 novembre pour le Téléthon, avec nos amis de Colombiers



LE P'TIT ECHO DE LA PIBOLE SAINTONGEAISE



Association Loi 1901 <u>créée en 1973</u> (<u>groupe folklorique</u> membre de la FAFN – fédération nationale)

Son siège social: COURCOURY (17100)

Ses membres : Hommes, femmes, enfants de Courcoury et ses environs sans limite d'âge

<u>Son objet</u> : perpétuer les arts et traditions populaires de la fin du XIX^e s. par le parler, le costume, la musique, le chant et la danse



A l'occasion du spectacle Les Lavandières à Courcoury

ANNEE 2013:

LES 40 ANS DU GROUPE FOLKLORIQUE DE COURCOURY



Un violon sur le char! (Fête de l'Oie)

Comment célébrer un tel évènement ? Les Pibolons ont choisi une formule simple : rechercher et réunir (sous l'impulsion du président) le plus grand nombre d'anciens adhérents et ça a marché!

Objectif: faire une soirée entre amis pour permettre échanges et retrouvailles.



Didier, Claude J-Louis : 3 Présidents d'hier et d'aujourd'hui



s'ils accepteraient de refaire les chansons, histoires danses et musiques qu'ils avaient données tant de fois...

Restait à savoir si les anciens membres viendraient à la soirée et

Certains ont bien retrouvé la « belouse » et n'ont rien perdu de leur verve!

François et le vin bian !

Alain et la proupourtionnelle



Les membres actuels avaient aussi à cœur de présenter en costumes un peu du spectacle d'aujourd'hui et ce, pour démontrer que le groupe est toujours actif 40 ans après sa naissance





La jeune génération : c'est la relève !



Sans surprise, tout le monde a retrouvé d'anciens « réflexes » sans même qu'il ne soit nécessaire de donner beaucoup d'explications ...



... d'ailleurs même les musiciens (qui avaient pris leur instrument) ont étoffé l'orchestre actuel qui de 4 // 5 exécutants est d'un coup passé à 10 !

(Les collègues auvergnats les ont rejoints en fin de soirée)

<u>La célébration en chiffres</u>: une liste de 357 « anciens » a été ressortie des archives du groupe et 316 personnes ont été effectivement localisées.



281 invitations ont ainsi pu être lancées aux **pibolons d'hier** auxquelles s'ajoutent 29 à l'attention des groupes amis d'ici et d'ailleurs.

Certains nous ont envoyé une délégation (costumée) dont La Gâtinaise (77), La Bourrée des Volcans (63), Lous Tchancayres (40), Les Sauteriaux (79) mais aussi les Echardrits et Les Ballassoux (17).

Pas de différence entre actuels et anciens



Finalement, la grande salle louée pour l'occasion a permis de réunir le samedi 9 novembre au soir **environ 250 personnes** dans une ambiance très amicale et musicale où souvenirs et anecdotes se sont bousculés autour des albums et panneaux de photos.





La soirée s'est poursuivie jusqu'à assez tard dans la nuit.



Dimanche 10 novembre c'est à Courcoury que les célébrations se sont poursuivies et achevées autour d'un verre de l'amitié et d'un « mourcia d'galette » sur un air de musique et avec un pas de danse!





Après la partie officielle, un petit goûter qui a permis aux courcourois et à d'anciens membres (moins disponibles le soir) de partager les célébrations de ce 40^e anniversaire.





Profitant de cet espace, LES PIBOLONS TIENNENT A REMERCIER TOUS LES PARTICIPANTS, Pibolons ou *non qui ont contribué a la réussite de cet anniversaire

(*mention spéciale aux bénévoles de la Cour'Oie pour l'aide apportée)

Infos pratiques:

Tél: 06 77 99 27 04 (Président Jean-Louis MECHAIN) <u>jean-louis.mechain@wanadoo.fr</u>
Tél.: 05 46 91 04 74 (Directrice Claire BOISSINOT) <u>claire.boissinot@wanadoo.fr</u>
E-mail (pour nos dates, horaires, lieu de rendez-vous): <u>lapibole17@laposte.net</u>

Cotisation annuelle: 6.00 €

Entraînements: salle R. Guillot (face à la Mairie) à COURCOURY le vendredi ou samedi soir à partir de 20 h 45

renseigner)

Qualités requises : bonne humeur et esprit d'équipe

Notre site : http//www.lapibole.fr









(se





LA PAROISSE

Depuis le 06 octobre 2013, la Cathédrale Saint Pierre à Saintes est de nouveau ouverte. Nous pourrons y célébrer Noël, fête de la naissance de Jésus.

Horaires des messes de Noël:

Le mardi 24 Décembre

18h00 Eglise St Vivien (messe des familles)
18h30 Chaniers

19h30 St Georges des Coteaux

20h30 Chermignac

22h00 Cathédrale St Pierre

Le mercredi 25 Décembre

10h30 Eglise St Vivien

Horaires des messes dans l'année 2014

- Courcoury, le 2^e samedi de chaque mois à 18h00.
- Chaniers, les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois à 18h30.
- Les horaires du secteur paroissial de Saintes-Rive gauche sont affichés aux portes des églises.

Magazine « Passerelles »

C'est la revue chrétienne du pays Santon qui traite de thèmes sociaux et religieux. Le n°38 est paru et mis à disposition gratuitement dans les églises. Ce magazine est également disponible auprès de Mme Seugnet (05.46.91.15.97) et de Mme Meunier (05.46.97.38.23).

Le Catéchisme

Depuis la rentrée de Septembre 2013, il regroupe 55 enfants sur la paroisse de Saintes-Rive gauche. La responsable est Mme Christiane Poulet (05.46.74.34.06).

Contact avec les prêtres

Le Père Daniel Cassegrain est le curé du secteur Saintes-Rive gauche dont fait partie Courcoury. Pour organiser baptêmes, mariages et obsèques, téléphonez au secrétariat de la Paroisse St Vivien au 05.46.93.09.92.



Eh Ben Asteur

- Mon bon Armand, ine an d'pâssé, jh'nous deursant coume à vingt ans, j'prenons l'temps d'buffer, pour nout' santé. Avec mes bots, j'faisons l'tour de Courcoury. O nous permait de vouaire tout'la beauté d'la Charente, l'eve aux reflets verts, et les batias, la jozelle qui s'épifauche le long des rouzias de Gazillan et l'bruant qui chante (l'amour l'rend sourd)... I nous r'garde s'ment pas. Dans les Tréans, sortant du foussié des Reilles, ine sarcelle fait claquer ses ailes... Puis jh'faisons l'tour par les Guigniers, la Foussade ...Là, j'nous repousons sus l'banc de pierre. O fait dau beun, j'sons ébaffés...jh'repartons par la Maisonnette, l'Aubrade. Si j'sont trop ébaffés, j'nous arrêtons sous un saule pleureur et jh'attendons que l'souleuil seye ché darrière l'Peu.
- Moi, Eughène, tu vois, j'cheu resté à l'ombre. J'ai pris ma plume, jh'ai écrit la mémoire de noute « Ile de Corcosse ».

COURCOURY

Toi qu'as vu queurver nos veugnes à cause d'ine bestiole qu'a passé la Seugne Toi qu'as vu les oies et les pirons vesiquer le long des ch'mins tout en rond Toi qu'a c'nnu la vaine pature pour les ruminants qui rentiant l'souère, gueudés jh'usqu'aux dents,

Et la vanneuse battant la métive pour l'couton du mijhot qui nous rafraîchit les ballots Toi qu'a vu naîte ine bête à Bon Dieu Que'l'quadrille étire ses ailes vers les cieux Toi qui, pour l'repas des angueuilles dau marais I veniant zou engouler de'Pérignat à Beurlay Toi qu'a vu danser les drôlesses à la Fornette pis qu'i s'mettiant un cot d'forchette Toi, ton paysage a ben changé;

des ch'mins creux où les charrettes étiriant les cornes des bœufs
Toi qu'la modernité fait qu'les p'tites beunasses, les jheunes
les font r'vivre des Vallades à la Chagnasse
Toi, la neut les gueurlets pouvant chanter, et les loches décaniller
jh'éteignons les lampions
Toi les trois sœurs qui cougnant trois foués par jhour
pour que j'rentrons ben vite nous saquer autour du four'

- Bon, avant qu'la bourgeoise me cope le subiet, mon parlhange pourrait vous acabasser. J'vas faire chabrot et ne pas vous lasser.

Courcoury, notre île chérie, tu as vu naître et mourir, tu passes les âges sans en rougir Que ma ricouène ne vous fasse pas rugir, que la si belle nature soit l'objet du désir Que le sapin de la Naû vous donne du plaisir.

PORTEZ-VOUS BEN, TENEZ LE COT ET QUE LA VIE VOUS SOIT DOUCE.





A TABLE



PUNCH DE COURCOURY FACON ETE 2013

A CONSOMMER AVEC MODERATION

Ingrédients:

70 cl de Rhum blanc -20 cl de sirop de sucre de canne -3 l de nectar au choix mangue ou goyave, abricot... -2 oranges coupées en tranches fines

La veille, mettre ensemble tous les ingrédients - Stocker au frais

PAIN PERDU

Ingrédients:

300 gr. de pain ou brioche rassis – ½ litre de lait – 2 œufs – 150 gr. de sucre -125 gr. de beurre. Couper le pain en tranches régulières – Battre les œufs en omelette, ajouter le lait chaud. – Tremper les tartines une à une dans le mélange et faire dorer dans la poêle. Ne pas surchauffer le beurre. Saupoudrer de sucre en poudre.



POÈMES LUS PAR LES ENFANTS LORS DE LA PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAICITÉ

La ronde autour du monde

Si toutes les filles du monde voulaient se donner la main, tout autour de la mer, elles pourraient faire une ronde. Si tous les gars du monde voulaient bien être marins, ils feraient avec leur barque un joli pont sur l'onde. Alors on pourrait faire une ronde tout autour du monde, si tous les gens du monde voulaient se donner la main. Paul FORT

lecture: Thomas, Dylan, Adèle, Lily-Rose

Bouquet

Regarde, les fusées sont de toutes les couleurs, des bleus, des or, des rouges. Vite, faut en faire un bouquet Regarde les ballons sont de toutes les couleurs, des roses, des verts, des orange. Vite, faut en faire un bouquet Regarde les enfants sont de toutes les couleurs, des noirs, des marrons, des blancs, des jaunes, des cuivrés, des basanés

Vite faut en faire un bouquet.

Claude HALLER

lecture : Hélia, Cloé, Marina, Angel, Hanaé

Chaque visage est un miracle

Un enfant noir, à la peau noire, aux cheveux crépus ou frisés, est un enfant.

Un enfant blanc, à la peau rose, aux yeux bleus et verts, aux cheveux blonds et raides, est un enfant.

L'un et l'autre, le noir et le blanc, ont le même sourire quand une main leur caresse le visage, quand on les regarde avec amour et leur parle avec tendresse.

Ils verseront les mêmes larmes si on les contrarie, si on leur fait du mal (...)

Il n'existe pas deux visages absolument identiques. Chaque visage est un miracle. Parce qu'il est unique.

Deux visages peuvent se ressembler, ils ne seront jamais tout à fait les mêmes.

La vie est justement ce miracle, ce mouvement permanent et changeant qui ne reproduit jamais le même visage. (...)

Vivre ensemble est une aventure où l'amour, l'amitié, est une belle rencontre avec ce qui n'est pas moi, avec ce qui est toujours différent de moi et qui m'enrichit.

Tahar Ben Jelloun

lecture : Clément, Maël, Lily-Rose, Arthur, Emma D, Tim, Elora





Commercants et Artisans





















Au Bonheux des Papilles

Maryse et Emmanuel Espieux

Vente à la Ferme - BIO -

Légumes de Saison - Jus de Raisin

Le Grand Village 29 B Impasse des Gros Bonnets 17100 COURCOURY

05 46 93 27 23

















Christine PHILIPPE

Psychothérapeute - Superviseur

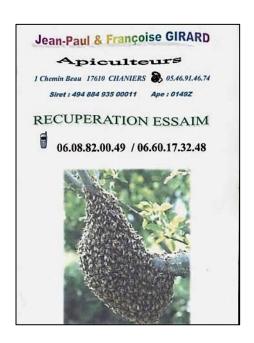
Formatrice en ressources humaines et en communication

8, impasse des Fleurs 17100 COURCOURY

06 80 35 11 27

chphilippe27@wanadoo.fr





POÈMES LUS PAR LES ENFANTS LORS DE LA PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LAICITÉ

La différence

Pour chacun une bouche deux yeux Deux mains deux jambes Rien ne ressemble plus à un homme Qu'un autre homme Alors Entre la bouche qui blesse

Entre la bouche qui blesse
Et la bouche qui console
Entre les yeux qui condamnent
Et les yeux qui éclairent
Entre les mains qui donnent
Et les mains qui dépouillent
Entre les pas sans trace
Et les pas qui nous guident
Où est la différence
La mystérieuse différence ?

Jean-Pierre SIMEON

Arbre de la Laïcité lecture : Elina, Rudy, Marie-Valentine

Sous

Sous l'amour, l'enfance.
Sous l'enfance, l'étude.
Sous l'étude, le respect.
Sous le respect, la non-violence.
Sous la non-violence, la bonne santé.
Sous la bonne santé, la vie.
Et sous la vie, le bonheur.
Lucie AUGRAND

Arbre de la Laïcité lecture : Mathis

L'homme qui te ressemble

J'ai frappé à ta porte pour avoir un bon lit, j'ai frappé à ton cœur pour avoir un bon lit, pour avoir un bon feu.

Pourquoi me repousser? Ouvre-moi, mon frère ...!

Pourquoi me demander si je suis d'Afrique, si je suis d'Amérique, si je suis d'Europe ?

Ouvre-moi mon frère...!

Pourquoi me demander la longueur de mon nez, l'épaisseur de ma bouche, la couleur de ma peau et le nom de mes dieux ?

Ouvre-moi, mon frère ...!

Ouvre-moi ta porte, ouvre-moi ton cœur, car je suis un homme. L'homme de tous les temps, l'homme de tous les cieux, l'homme qui te ressemble ...!

René Philombé

Arbre de la Laïcité lecture : Kiana, Ynès, Léopold, Quentin



FETE



